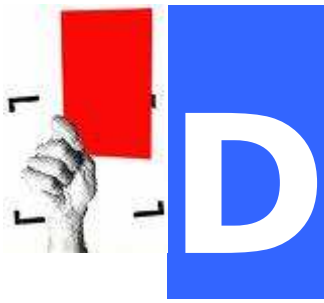


Le syndicat de proximité
Artisanat-Commerce-Industrie-Services.



déficits publics

Les petites entreprises non jamais fondées leur développement sur des niches fiscales où d'exonérations exorbitantes comme c'est le cas pour les grandes entreprises

Les petits entrepreneurs payent déjà un lourd tribut à la voracité financière de nos banques et nos gouvernants et ce dans le silence le plus total.

Souvent asphyxiées par une bureaucratie pesante ou concurrencées de manière déloyale, depuis le début de l'année, les liquidations judiciaires et mises en redressement s'enchaînent, touchant particulièrement les petites entreprises souvent bien installées dans le paysage local.

L'Etat à pris un certain nombre de mesures pour réduire le déficit sans fond, creusé par les gouvernants successifs qui va fragiliser davantage les petites entreprises dans cette période de forte progression du chômage et de baisse du pouvoir d'achat.

Le rabotage des dispositifs de la loi TEPA qui tendent à limiter les exonérations de charges sociales patronales est une mauvaise nouvelle après l'annonce de l'intégration des heures supplémentaires dans le calcul des allègements de charges patronales cette mesure va accroître le coût du travail alors que la priorité est au contraire de diminuer la pression fiscale et sociale sur les petites entreprises, en plus d'être contre productif, l'effet sera marginal en matière de recettes.

Il ressort que dans les plans gouvernementaux les difficultés des petites entreprises ne sont pas prises en compte, déjà lourdement fragilisées par une conjoncture dégradée et une pression fiscale et sociale insupportable ces mesures auront forcément un impact sur leur chiffre d'affaires et leur trésorerie.

Faire des économies en taxant les entreprises n'est pas la bonne méthode, c'est le travail qui finance la sécurité sociale et les retraites et la création d'emplois est principalement à mettre à l'actif des petites et moyennes entreprises.

Si la France veut retrouver le chemin de la croissance et réduire ses déficits, l'Etat doit d'une part reprofiler le développement des petites entreprises dans le paysage économique, recréer un ministère du commerce de l'artisanat et des PME, avec à sa tête un Ministre disposant de moyens réels, maîtriser les dépenses publiques par la suppression des gaspillages, et mettre une fois pour toute son administration au service de l'entreprise et non l'inverse,

Apporter un soutien prioritaire aux artisans, aux commerçants et aux petites et moyennes entreprises plutôt qu'aux banques et aux multinationales est une nécessité nationale.